n°77
Magazine municipal
Janv/Fév/Mars 2014

Terre et Mer

An douar hag ar mor



Bon Vent en 2014

À l'honneur
Le Bonhomme Richard

L'histoire du CCAS



Le CCAS a occupé les actuels locaux de l'Office de tourisme situés rue Saint-Maurice entre 1995 et 1998.

Quittant le secteur de Kerprat où il se trouve actuellement, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) s'apprête à s'installer Place Le Montagner. L'occasion d'évoquer brièvement l'histoire de cette structure importante de l'action municipale, notamment dans le domaine des services aux personnes.

Issu tout d'abord des anciens bureaux de bienfaisance (1796), d'assistance (1893), puis d'Aide Sociale (1953), le CCAS de Guidel a vu le jour en janvier 1986. Il s'agissait alors de renforcer les services communaux en application de la Décentralisation et des textes qui en découlaient pour la répartition des compétences sociales entre l'Etat, les départements et les communes.

A Guidel où l'action sociale a toujours été importante et diversifiée (initiatives vers l'enfance, les familles, les personnes âgées, etc.), la transition de l'ancien Bureau d'Aide Sociale vers l'actuel CCAS s'est faite progressivement... Habitués depuis longtemps à agir avec de nombreux partenaires, les élus ont poursuivi dans ce nouveau cadre les actions précédemment engagées dont la plus importante reste, sans conteste, la création de la MAPA (Maison d'Accueil pour Personnes Agées). Construite sur le terrain de l'ancien bois de Ker Laïta, la MAPA a reçu ses premiers pensionnaires en janvier 1994.

S'appuyant beaucoup sur des personnes bénévoles et des associations paroissiales, mais de plus en plus sollicitées pour des interventions diverses, le Bureau d'Aide Sociale qui voit son champs d'intervention s'étendre doit se professionnaliser. C'est en 1978 qu'un poste d'agent principal est créé pour la première fois à Guidel. Il est alors occupé par Madame Marguerite Giguelay, exclusivement détachée au Service social. Cette embauche sera suivie de plusieurs autres, pour aboutir à la situation actuelle où l'équipe du CCAS intervient, avec de nombreux partenaires, sur des domaines diversifiés tels que les logements sociaux, la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, l'aide à l'insertion professionnelle de jeunes et d'adultes, la gestion de services à la petite enfance et la jeunesse, la situation des personnes âgées, etc.

Fortement investies au Bureau d'Aide Sociale puis au CCAS, plusieurs personnalités locales en ont marqué l'histoire. Sans pouvoir toutes les citer, nous pouvons mentionner Monsieur Louis Le Montagner, Président du 1er Bureau d'Aide Sociale installé à Guidel en juin 1955, avec Messieurs Jo Léna et Grégoire Gautier (administrateurs) et le Docteur Duhautois, médecin à Guidel, qui les rejoint peu après. En 1983, Monsieur André Kerihuel, second président du Bureau d'Aide Sociale, assisté très efficacement dans cette tâche par Mesdames Gaby Léna puis Nicole Debon, l'une et l'autre adjointes aux affaires sociales.

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Sommaire





François Aubertin
Maire de Guidel

« Edito

Votre bulletin municipal a consacré son cahier central successivement à divers sujets : le projet d'une nouvelle école, les relations entre la commune et l'agglomération, la gestion des espaces verts, les productions guideloises, puis récemment les équipements communaux publics ou privés à la disposition de la population. Cette fois, il traite du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

C'est une particularité propre à notre commune que ses compétences soient très larges : l'aide sociale légale, comme partout ailleurs, mais aussi le PIJ (Point Information Jeunesse), le PAE (Point Accueil Emploi), les centres aérés, les garderies, la crèche, le RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles), la maison de retraite. Le CCAS accueille aussi la mission locale et les assistantes sociales.

Il vient d'intégrer des nouveaux locaux plus adaptés à Avalon, venant ainsi renforcer la fonction tertiaire de place de la Poste, où l'on trouve aussi médecins, dentistes, pharmacien, infirmiers, kinés, ambulanciers, orthophonistes....

Et les locaux où était installé le CCAS ? Les travaux ont commencé pour y aménager une maison des associations.

Mais la nouvelle année est également l'occasion de rêver : aussi le magazine vous parle du Bonhomme Richard.

A tous, bon vent et bonne année 2014 ! »

Terre et Mer Magazine trimestriel d'informations municipales

11, place de Polignac • 56520 Guidel • 02 97 02 96 96 • www.guidel.com
Directeur de la publication : François Aubertin – Responsable de la rédaction : Marylise Foidart – Rédactrice en chef : Sophie Chauderon
Crédits photos : Service Communication de la ville - Agence A&cætera architectes - Dominique Bernard – Patricia Danse – Fotolia – Jesse Lucas - Estelle Le Presse - Yann Nguema - Pascal Toureille - François Trinel – Illustrations Le Bonhomme Richard issues du livre « John Paul Jones and the Bonhomme Richard » de Jean Boudriot – Droits réservés.
Remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale pour sa collaboration à ce numéro.

Conception : Bureau des Graphistes - Impression : Cloître Imprimeurs - Tirage : 6300 exemplaires.
Ce document a été imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).
L'imprimeur Cloître est certifié Imprim'vert : ce label implique l'utilisation d'encres végétales recyclables et le tri et recyclage des déchets.

Athlètes en herbe

28 septembre 2013

Le second triathlon des enfants organisé par le Conseil Municipal des Enfants s'est déroulé à Kergroise. Vingt jeunes guidelois ont participé aux trois épreuves : 600 m de course à pied, 2 500 m en VTT et 70 m en natation. A la fin de cette après-midi sportive et amicale, les trois premiers de chaque catégorie ont reçu une coupe : Ewen Lebleiz, Roméo Raude-Toulliou et Maxence Touze pour les 6e-5e et Pierre Blanchet, Timothé Silvani et Samuel Lebleiz pour les CM1-CM2.

Commémoration



11 novembre 2013

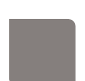
Le 95e anniversaire de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulé en présence de Monsieur Le Maire, des présidents d'associations d'anciens combattants et des autorités militaires. Après un premier hommage au cimetière de la ville sur le carré des alliés morts pour la France, une cérémonie s'est tenue sur l'esplanade des combattants de toutes les guerres.

Nouveaux jeunes élus

12 novembre 2013

Composé d'enfants de CM1 et CM2, le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu par les écoliers guidelois. Ces 20 conseillers municipaux représentent tous les enfants de Guidel et proposent des projets pour améliorer la vie quotidienne des enfants de la ville. Ils sont répartis en trois commissions : Travaux-Environnement-Sécurité, Animations-Ecoles-Social et Sports-Loisirs.

Cyclo-cross guidelois



24 novembre 2013

Pour sa 3e édition, le Cyclo-cross organisé conjointement par la ville de Guidel et le Cyclo-Club guidelois a remporté un large succès auprès des coureurs et des spectateurs. Plus de 200 coureurs ont répondu présents et ont participé aux différentes épreuves couvrant les catégories de l'Ecole de Cyclisme en 1e partie, et de Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors, en 2e partie. Le circuit sélectif, tracé dans le cadre magnifique du vallon de la Villeneuve-Ellé, fut une nouvelle fois très apprécié des coureurs.

Le Cyclo-Club de Guidel prépare deux autres rendez-vous sportifs : l'arrivée sur circuit de l'Essor Breton, course en ligne qui fera étape à Guidel le samedi 10 mai et l'organisation en juin de la Rando Laïta 2014, qui proposera plusieurs parcours de VTT ainsi qu'un circuit pédestre.



Les 20 participants au Triathlon 2013



Hommage au Monument aux Morts



Les nouveaux conseillers municipaux enfants



Cyclo-cross guidelois 2013



Une des 84 bénévoles de la Collecte de la Banque Alimentaire



Cérémonie pour la promotion Yvon Graff



De nouvelles décorations de Noël originales

Générosité

29–30 novembre 2013

Plus de 80 bénévoles se sont relayés pendant deux jours pour solliciter les Guidelois lors de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire. Parmi eux, des associations (Club de l'amitié, Secours Catholique, St Vincent de Paul), des particuliers parmi lesquels des personnes bénéficiant de ce type d'aide, des membres du Conseil d'administration du CCAS, des élus municipaux, des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, des représentants de la commission solidarité du collège Saint-Jean LaSalle... Les donateurs ont encore une fois été très généreux puisque 3 781 kilos de produits ont été récoltés, soit une hausse de 6 % par rapport à l'an dernier. La diversité des dons (produits d'hygiène, d'entretien, nourriture et couches pour bébés, huile, farine, conserves, chocolat...) permettra tout au long de l'année de répondre au mieux aux besoins des 93 familles bénéficiant de l'aide alimentaire proposée par le CCAS. Un grand merci à tous les bénévoles et aux donateurs.

Bérets verts

6 décembre 2013

Une cérémonie de tradition et de prise d'armes des fusiliers marins et commandos s'est déroulée au port de plaisance de Guidel. En présence du contre-amiral Olivier Coupry, du capitaine de vaisseau Sébastien Houël, du Maire de Guidel, François Aubertin et du député Philippe Noguès, la promotion des jeunes élèves engagés du cours de matelot fusilier a été baptisée «promotion Yvon Graff», en hommage au capitaine de corvette Yvon Graff, guidelois décédé en Serbie lors d'une mission en 1997.

Noël à Guidel



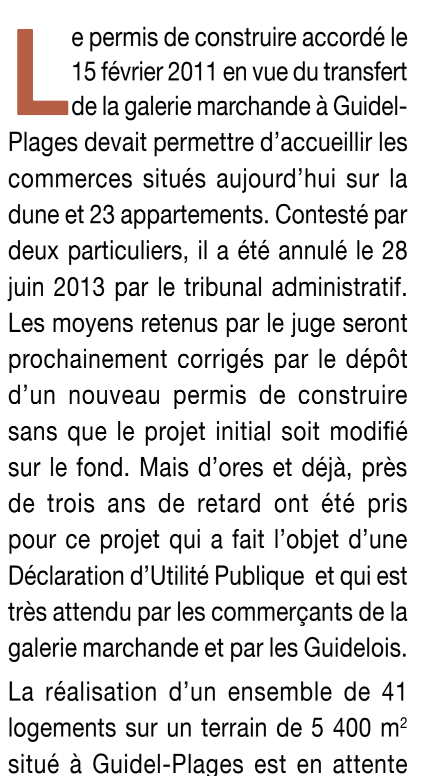
Décembre 2013

Durant trois dimanches matin, la place du marché a été animée par des concerts de chants de marins, où les spectateurs pouvaient se réchauffer en dégustant des boissons chaudes. Plusieurs services municipaux se sont mobilisés pour donner des airs de fête à la ville : un décor de Noël féerique à l'espace Avalon, un spectacle offert à tous les enfants guidelois, de nouvelles illuminations, de belles décorations fabriquées avec du matériel de récupération par les Services techniques... Les crèches des chapelles de Saint-Fiacre et Locmaria ont connu encore cette année un succès mérité au vu de l'implication de leurs bénévoles.

JURIDIQUE

Vers une dérive à l'américaine ?

Ces derniers mois, le tribunal administratif de Rennes a jugé deux litiges concernant des permis de construire relatifs à des projets immobiliers importants sur la commune. D'autres recours relatifs à l'approbation du PLU vont aussi occuper les juges. Explications.



Le permis de construire accordé le 15 février 2011 en vue du transfert de la galerie marchande à Guidel-Plages devait permettre d'accueillir les commerces situés aujourd'hui sur la dune et 23 appartements. Contesté par deux particuliers, il a été annulé le 28 juin 2013 par le tribunal administratif. Les moyens retenus par le juge seront prochainement corrigés par le dépôt d'un nouveau permis de construire sans que le projet initial soit modifié sur le fond. Mais d'ores et déjà, près de trois ans de retard ont été pris pour ce projet qui a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique et qui est très attendu par les commerçants de la galerie marchande et par les Guidelois.

La réalisation d'un ensemble de 41 logements sur un terrain de 5 400 m² situé à Guidel-Plages est en attente depuis plus de deux ans et demi. Son permis de construire accordé le 12 janvier et son modificatif le 19 juin 2011 à la société Ouest Financière ont été annulés le 25 octobre dernier.

« *Là encore, c'est un moyen tout à fait mineur, au regard des points soulevés, qui a été retenu par les juges* », explique Monsieur Le Maire.

« *Il me semble qu'il en va de la société française comme de l'américaine : elle dérive vers la judiciarisation,* poursuit-il. *La propension de certains de nos concitoyens à saisir le juge dans le contrôle de la régularité des actes est devenue un phénomène de société. Il n'y a plus un projet d'ampleur qui n'échappe au recours !*»

Or la réglementation est de plus en plus complexe et de plus en plus interprétative, les textes entrent parfois en opposition les uns avec les autres. Aussi n'est-il pas étonnant que le juge constate de plus en plus souvent une faille dans un permis de construire, conduisant à son annulation.

« *Il conviendra toutefois de noter que les requérants, dans les deux situations décrites, n'étaient pas des associations défendant l'intérêt général, mais des particuliers, défendant des intérêts très personnels !*», souligne M. Le Maire.

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 24 septembre dernier, fait lui aussi l'objet de 9 recours gracieux (alors que le POS de 2002 n'en avait déclenché que 3). « *Il n'y a malheureusement rien d'étonnant à cela pour un document d'urbanisme aussi complexe qui doit combiner de multiples contraintes réglementaires, et compte tenu des enjeux en présence* », souligne le Service Urbanisme. ■

CITOYENNETE

Simple, utile et sûr



Une partie de la population guideloise sera recensée entre le 16 janvier et le 22 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

C'est utile à tous. Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

C'est simple : pas besoin de vous déplacer. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

C'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. ■

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Les trois agents recenseurs de la commune : (de gauche à droite) Myriam Dhomé, Christine Queffélec et Christine Lorho.

Municipales 2014, mode d'emploi

Les élections municipales auront lieu en mars pochain. Les électeurs sont invités à élire pour six ans les 33 conseillers municipaux de la ville qui désigneront ensuite le Maire.

Les bureaux n°1 à 3 seront situés à L'ESTRAN et les bureaux n°4 à 10 à la salle de Kerprat. La commune a décidé la création d'un 10e bureau suite à la forte augmentation du nombre d'électeurs constatée dans certains bureaux lors des dernières élections présidentielles, et ce pour mieux répartir les inscrits. L'objectif est de limiter l'attente aux bureaux de vote et de faciliter le travail de dépouillement. Le redécoupage de la commune en 10 bureaux nécessitera l'envoi de nouvelles cartes pour bon nombre d'électeurs courant mars. « *Nous invitons les Guidelois à détruire l'ancienne carte électorale dès réception de la nouvelle, afin d'éviter toute confusion lors du prochain scrutin* », précise Sylvie Guillerme en charge du service Elections. Si vous souhaitez voter par procuration, vous pouvez d'ores et déjà entamer les démarches nécessaires auprès de la Gendarmerie, du Commissariat ou du Tribunal d'instance (pour en savoir plus, www.guidel.com)

Ce qui change. Pour la première fois, les représentants des communes au sein des intercommunalités seront élus au suffrage direct par « fléchage ». En votant pour une liste aux municipales, l'électeur votera aussi pour la liste intercommunale qu'elle propose. Résultat : les premiers des listes élues aux municipales siègeront au sein des intercommunalités

Le vote. La liste qui obtient la majorité reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes. Dans les communes où seules deux listes seront en présence, il n'y aura, logiquement, pas de second tour. Si toutefois deux tours étaient nécessaires en raison de la présence de plus de deux listes, seules celles ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés seraient autorisées à se maintenir au second tour.

Le jour du scrutin, pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photo. ■

Dimanches 23 et 30 mars 2014.
Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.
L'ESTRAN et Salle de Kerprat



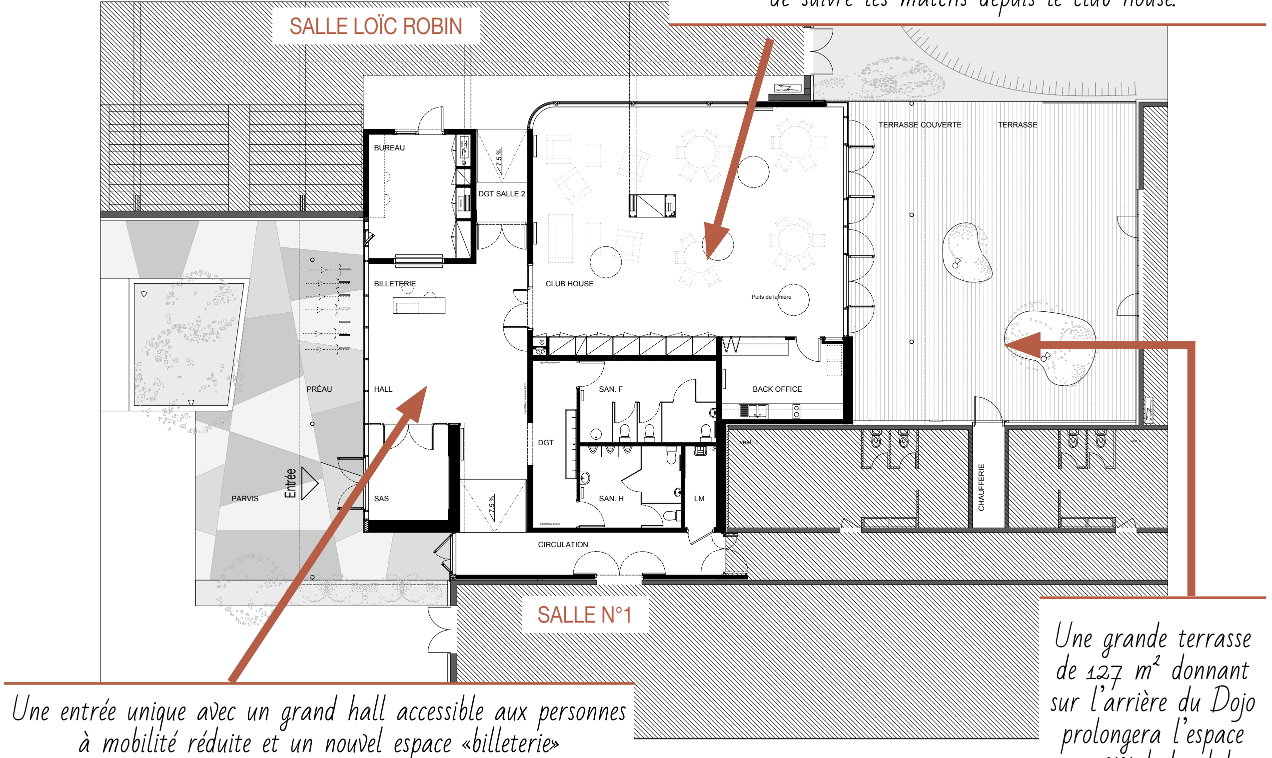
TRAVAUX

Un **club house** à Prat-Foën



Chaque semaine, plus d'un millier de sportifs fréquentent les salles de Prat-Foën. Une dizaine d'associations y organisent leurs cours et entraînements les soirs de semaine et un bon nombre de compétitions s'y déroulent le week-end. La journée, écoliers et collégiens guidelois s'y rendent pour la pratique sportive dans le cadre scolaire. Composé de trois salles de sport (dont deux aux normes pour les compétitions régionales) et d'un Dojo, le complexe sportif de Prat-Foën dispose au total d'environ 600 places assises «spectateurs».

Depuis plusieurs années, la structure des vestiaires subissait le développement de fissures dûes à l'instabilité du sol. Une partie des vestiaires a même dû être condamnée pour des raisons de sécurité. Profitant de la rénovation indispensable des vestiaires et de l'entrée, il a été décidé de créer un club house. Imaginé en concertation avec les responsables des associations sportives guideloises, ce bâtiment sera construit entre les deux salles existantes et permettra d'offrir un espace de réception et de détente pour les sportifs. Les travaux débuteront en mars prochain et devraient durer jusqu'à la rentrée 2014. Pendant le chantier, l'accès aux salles restera possible mais sera par période fortement perturbé. Le coût global de cette réalisation est estimé à 695 533 €TTC. ■



Le club house d'une superficie de 100 m² pourra accueillir les réceptions liées aux évènements sportifs. Une baie vitrée donnant sur la salle Loïc Robin permettra de suivre les matchs depuis le club house.

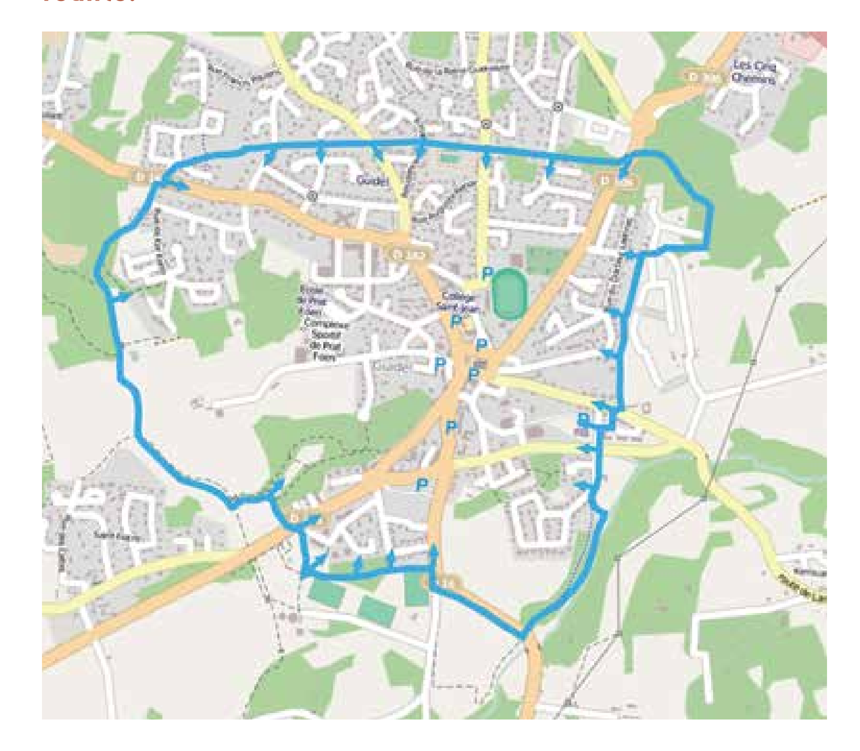
Une entrée unique avec un grand hall accessible aux personnes à mobilité réduite et un nouvel espace «billeterie»

Une grande terrasse de 127 m² donnant sur l'arrière du Dojo prolongera l'espace convivial du club house.

Tro Kreiz Ker

le “périphérique” piétons de la ville

Réalisé par sections au cours des dernières années, le projet de « périphérique » piétons permettant aux nombreux marcheurs (joggers, randonneurs ou simples promeneurs) de faire à pied le tour de Guidel centre est aujourd'hui une réalité.



Aux divers tronçons déjà en place suite à des opérations «Un enfant, un arbre» (de Billerit à Saint-Fiacre, du Clec'h à Kernod, de Kergroise à Kerprat) sont venues s'ajouter plusieurs réalisations qui permettent désormais de «boucler la boucle» et de faire ainsi dans de bonnes conditions le tour de Guidel centre.

Bien entendu, de nombreuses ramifications donnent par ailleurs aux marcheurs la possibilité de rejoindre directement le centre de Guidel ou relient divers quartiers entre eux.

Portée par un groupe de travail de l'Agenda 21 local, cette réalisation a pu se concrétiser grâce à la compréhension de divers propriétaires qui ont signé des conventions de passage ou vendu des parcelles de terrain à la ville.

L'ouverture définitive de ce «Tro Kreisker Gwidel» va certainement renforcer l'image de Guidel, ville favorable aux déplacements doux dans la vie quotidienne comme lors de pratiques sportives ou de diverses manifestations. ■

Une 2e **fleur** pour Guidel



Le 8 novembre dernier, la ville de Guidel a obtenu une 2e fleur au concours des Villes et villages fleuris, ainsi qu'un prix spécial régional, le prix Vivaldi qui récompense la qualité du fleurissement durant les quatre saisons. Ces deux distinctions récompensent le travail quotidien des équipes des Espaces verts et des Services Techniques, ainsi que tous les acteurs impliqués dans la démarche d'embellissement de la commune. Participer au concours des Villes et villages fleuris, c'est un moyen de démontrer que Guidel est une commune qui réserve une place prépondérante au végétal dans l'aménagement de ses espaces publics. Le jury a salué l'originalité des décors végétalisés utilisant des supports métalliques commes les paons ou les papillons. Il faudra attendre trois ans pour briguer la 3e fleur. ■



Des élèves éco-responsables !

A l'initiative de l'Agenda 21 local, les deux écoles primaires se sont engagées dans le programme Eco-école. Développé par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE), il accompagne les établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'Education au Développement Durable (EDD) dans leurs enseignements. Les élèves et les équipes éducatives ont accueilli cette nouveauté avec enthousiasme.

Depuis trois ans, l'Agenda 21 conduit des actions dans les écoles guideloises pour sensibiliser les enfants à la notion du développement durable, tels que le nettoyage des plages ou les semaines anti-gaspi dans les cantines, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants. « *Nous souhaitions engager les enfants sur la durée* », explique Catherine Bodic, chargée de mission Agenda 21 de Guidel.

Placé sous le Haut Patronage du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, le programme Eco-école a tout de suite reçu l'adhésion des responsables des deux établissements primaires de la commune, notamment pour sa méthodologie et l'accompagnement qui permettent une mise en œuvre concrète du Développement Durable.

Les établissements participant à Eco-Ecole ont la possibilité de travailler chaque année sur l'un des six thèmes prioritaires du programme, autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, et les solidarités. « *L'élève est vraiment au coeur du projet et participe activement aux différentes étapes : création d'un comité de suivi, choix du thème de l'année, réalisation du diagnostic école, élaboration et mise en oeuvre du plan d'actions. La dernière étape consiste à créer un éco-code qui va symboliser l'action de l'école sur le thème annuel : ce peut être une fresque, une chanson, quelque chose qui va fédérer tous les acteurs du projet et affirmer que l'école a modifié son fonctionnement ou ses attitudes sur le thème choisi.* » ■



« Ce programme national véhicule pour nous des valeurs fortes en lien avec notre projet d'école. Il est lié aux attentes de la société dans laquelle nos élèves seront les futurs acteurs. Le thème de l'eau pour cette première année est venu tout naturellement après un état des lieux d'actions qui avaient déjà vu le jour au sein de l'établissement et qui pouvaient être améliorées et renforcées. Notre partenariat avec le skipper guidelois Damien Audrain, engagé dans la Mini Transat, est venu renforcer cette idée forte de l'importance de l'eau dans notre vie.»

Christine Ruyet, directrice l'école Notre-Dame des Victoires



« Le choix de la biodiversité s'est imposé de lui-même pour l'école de Prat-Foën située en bordure d'un espace boisé. Sensible à l'éducation au développement durable, l'école est déjà impliquée depuis plusieurs années avec ses élèves et différents partenaires sur les thèmes proposés par Eco-école tels le tri sélectif ou l'eau. Il sera aisé aux élèves de travailler et de vivre concrètement ce projet «biodiversité» car ils sont au quotidien en contact avec le vivant animal et végétal au sein de l'établissement.»

Alain Michel, directeur de l'école de Prat-Foën



« Ce sera l'occasion d'aborder concrètement des notions souvent complexes et difficiles à appréhender : éco-citoyenneté, espèces sauvages ou domestiques, écosystème, biotope, interdépendance des êtres vivants... Pourtant déjà sensibilisés à l'environnement, les enfants peuvent parfois s'exclamer de dégoût ou de peur devant un ver de terre ou un crapaud. Par une approche sensible de la nature et la mise en place d'actions favorisant la biodiversité, leur représentation du vivant devrait évoluer. Le projet éco-école nous offre un cadre à la fois exigeant et souple pour que chacun puisse s'y impliquer, à son échelle. Il donne à nos actions locales, même modestes, une dimension globale et officielle. »

Guillaume Watel, enseignant à l'école Prat-Foën



« Avoir des gestes écologiques dans notre école, c'est bon pour la planète ! »

Sacha Cavarec et Zoé James élèves de CM1, école de Prat-Foën



« En tant qu'éco-délégués, nous devons collecter les idées de nos camarades, puis représenter tous les élèves de notre école lors des réunions avec les adultes, et ensuite transmettre les décisions prises à tous les élèves de l'école pour que chacun participe aux actions.»

Katell Gaudré et Pierre Blanchet élèves de CM2 à l'école Notre-Dame des Victoires

En France,
1 634 établissements scolaires
impliqués dans la démarche Eco-écoles.



Les services du CCAS

Encore plus près de vous



Etablissement public communal, le CCAS gère de nombreux services à la population. Récemment réunies dans de nouveaux locaux à l'Espace Avalon, Place Le Montagner, les équipes du CCAS sont en contact au quotidien avec les Guidelois.

Doté d'une personnalité morale de droit public distincte de celle de la commune, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé par le Maire et composé à parité d'élus municipaux et de membres de la société civile. Administrativement, le CCAS est dirigé par Denise Hado depuis 2007. Ses missions sont réparties en trois grandes catégories : l'aide sociale légale, l'aide facultative et l'action sociale en faveur de divers publics, notamment les personnes âgées, les familles, les jeunes...

L'aide sociale légale

Le CCAS instruit certains dossiers d'aides qui relèvent de dispositifs départementaux ou nationaux : Allocation Adulte Handicapé (AAH), allocation d'éducation pour enfant handicapé, allocation personnalisée à l'autonomie (APA) ou le revenu de solidarité active (RSA)... Ces dossiers sont ensuite transmis au Conseil Général ou à l'Etat pour décision.

L'aide facultative

Le CCAS apporte une aide pour les familles guideloises en difficulté. Elle peut se traduire par une aide alimentaire avec la distribution de colis, issus des dons récoltés notamment lors des journées de collecte de la Banque Alimentaire. « *Plus de 500 colis de produits de première nécessité sont distribués chaque année. Cela concerne une centaine de familles à Guidel* », précisent Martine Le Barber et Morgane Le Borgne, agents d'accueil du CCAS. En cas de difficultés financières provisoires pouvant mettre en péril l'équilibre d'un foyer, le CCAS peut, après étude du dossier, prendre en charge ponctuellement une partie des factures du ménage (loyer, EDF, eau...), des frais de restauration scolaire, etc.

« *Mais si cette aide est souvent matérielle, elle est aussi administrative (il faut aider les personnes à remplir les dossiers administratifs) et souvent morale* ».

L'action sociale

Elle se traduit par la gestion et l'animation de plusieurs structures dont les publics sont variés : les personnes âgées, la petite enfance, les adolescents, les personnes en recherche d'emploi ou de logements... Revue de détails des services proposés par les équipes du CCAS de Guidel. ■

LA MAPA

Située en face de la place Louis Le Montagner, **la MAPA** (Maison d'Accueil pour Personnes Agées) est une petite structure non médicalisée qui accueille à l'année 24 résidents dans des logements individuels de 32 m² chacun. « *Chaque mois, nous proposons à nos résidents des animations variées : ateliers culinaires, gymnastique douce, activités manuelles, conférences thématiques, ateliers de chants...* », explique Carol Affigliati, responsable de la structure. La moyenne d'âge des résidents présents est de 87 ans et la durée moyenne des séjours est comprise entre 5 et 6 ans.

Chaque année, le CCAS convie les seniors de plus de 74 ans à un repas convivial fin octobre. Plus de 300 personnes se retrouvent ainsi salle de Kerprat. L'après-midi se termine toujours par quelques pas sur la piste de danse. Les aînés qui n'ont pas pu faire le déplacement pour raison de santé reçoivent à leur domicile un colis de Noël.

LA PETITE ENFANCE

Trois autres structures gérées par le CCAS ont pour mission d'aider les familles guideloises dans la garde de leurs enfants : le multi-accueil **Le Chat Perché** qui reçoit 30 enfants de manière régulière ou occasionnelle, **le Relais Parents Assistantes Maternelles** qui accompagne les parents employeurs et les 80 assistantes maternelles de la commune, et **le centre de loisirs Saute-Mouton** pour l'accueil des 3-10 ans. Près de 500 enfants guidelois fréquentent Saute-Mouton, soit près de 43 % de la population de cette tranche d'âge, avec une moyenne de 100 enfants par jour.

Les enfants guidelois sont invités deux fois par an (à Noël et au printemps) à un spectacle à L'ESTRAN. « *Nous affichons complet à chaque séance ; plus des 2/3 des enfants de la commune viennent à ces spectacles* », affirme Eric Olsem, responsable du Service Jeunesse.


Le multi-accueil Le Chat Perché


Le Relais Parents Assistantes Maternelles

LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes, lieu de rendez-vous incontournable des 14-19 ans, vient d' inaugurer ses nouveaux locaux situés près du gymnase de Prat-Foën. Les jeunes y trouvent à leur disposition des jeux de société, un billard, un baby-foot, des jeux vidéo (Wii, Playstation...). En période scolaire, la Maison des Jeunes est ouverte le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 18h et le vendredi après les cours de 16h15 à 17h45. « *Pendant les vacances scolaires, des activités sont proposées aux jeunes, la plupart sont gratuites* », précise Nicole Arnault, animatrice de la MDJ. En 2013, ce sont près de 250 jeunes qui ont fréquenté ce lieu d'échanges.



LES AUTRES SERVICES DU CCAS

Situé également dans les nouveaux locaux du CCAS, le **Point Information Jeunesse (PIJ)** est un espace d'information et de documentation à destination des jeunes de 14 à 26 ans. « *Nous répondons aux questions posées par les jeunes sur une large palette de sujets : l'orientation scolaire, une présentation des métiers et du marché de l'emploi, les formations, les emplois saisonniers, les stages, les voyages à l'étranger, des conseils pour les loisirs, la santé et la vie quotidienne...* », remarque Thérèse Vobmann, responsable du PIJ.


De gauche à droite : Jean-Christophe Joerg (Mission locale), Evelyne Arnold (PAE) et Thérèse Vobmann (PIJ)



Le **Point Accueil Emploi (PAE)** a pour objectif d'accompagner les personnes en recherche d'emploi. « *Nous orientons ce public dans ses démarches d'emploi, d'insertion et de formation en lien avec d'autres partenaires comme Pôle Emploi ou la Mission Locale qui assure une permanence dans nos locaux* », explique Evelyne Arnold, responsable du PAE.

Le CCAS assure le montage et le suivi des dossiers de demandes de logements sociaux sur la commune proposés par des bailleurs sociaux tels que Bretagne Sud Habitat, Espacil, Foyer d'Armor, Aiguillon... Au 1er janvier 2013, le nombre de logements locatifs (loi SRU) était de 398 sur la commune de Guidel. En 2013, 54 logements sociaux ont été attribués. Prochainement, un bâtiment collectif de 12 logements sociaux rue Germaine Tillion (en face de L'ESTRAN) va être livré. La construction de 41 logements sociaux au Gouéric va se poursuivre pour une livraison prévue fin 2014.

Comment sont traitées les demandes de logements sociaux ?

Le dossier unique permet de faire une demande de logement sur plusieurs communes en ne remplissant qu'un seul dossier. La majorité des dossiers sont déposés par le demandeur au CCAS.
Dès qu'un logement se libère, le CCAS propose 3 candidats au bailleur social sur des critères définis (en fonction de l'urgence de la demande, de la date de dépôt de la demande, de la composition familiale, des revenus et du montant du loyer). Ces candidatures sont examinées au sein d'une commission constituée par le bailleur, à laquelle participe l'adjointe aux affaires sociales. La décision finale d'attribution est prise par le bailleur.



Les ressources budgétaires du CCAS

Au premier rang des ressources budgétaires du CCAS figure la subvention versée par la commune. « *Cette subvention permet la mise en œuvre des missions que nous confient les élus en matière de politique sociale* », expliquent Denise Hado, directrice du CCAS et Sophie Martimort, en charge du budget CCAS. Le CCAS reçoit bien sûr le produit des prestations qu'elle fournit : participations des usagers du Multi-accueil, de Saute-Mouton, de Vac'Actives… Viennent en complément des prestations versées par la CAF pour les Services Enfance-Jeunesse.

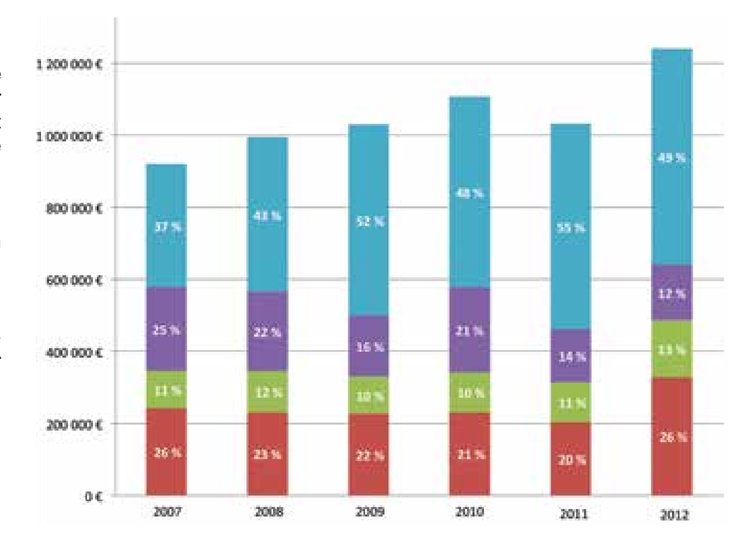
Répartition des ressources du CCAS par type de recettes

Recettes CAF
La CAF participe au financement des activités enfance et jeunesse de la ville. La baisse de ces recettes de 2007 à 2011 s'explique par la diminution de sa participation sur le volet jeunesse du contrat enfance-jeunesse. La hausse constatée en 2012 s'explique par le passage du multi-accueil à 24 enfants.

Participation usagers
La fréquentation de ces structures (multi-accueil, Saute-Mouton et Vac'actives) reste stable.

Autres recettes
Il s'agit essentiellement du revenu des immeubles et du remboursement annuel par la MAPA des annuités d'emprunts réalisés par le CCAS lors de la construction de la structure.

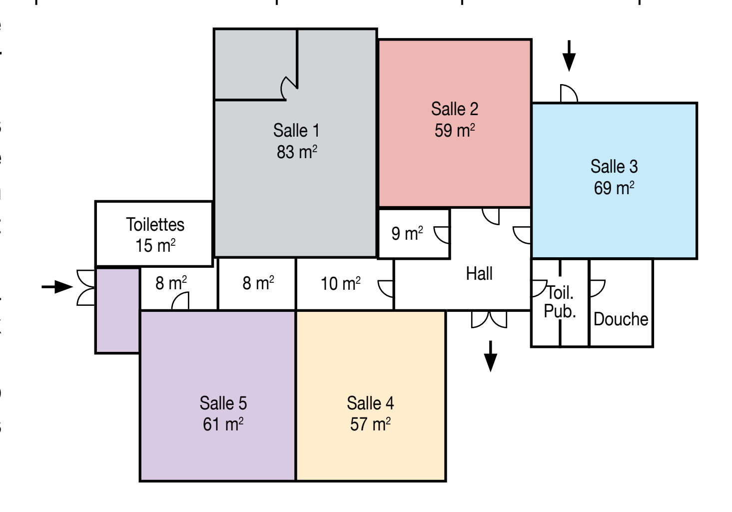
Subvention de la ville
Elle permet d'équilibrer le budget.



Des bâtiments libérés pour accueillir **la future maison des associations**

Dans les précédents locaux (ancienne petite école de Kerprat), le personnel du CCAS rencontrait deux types de difficultés : le manque de confidentialité pour les personnes fréquentant le service et l'éloignement par rapport aux services gérés (une partie se situant à l'Espace Avalon). La ville disposant de locaux libres mais non aménagés au-dessus des services Jeunesse, PIJ et PAE, place Le Montagner, le transfert du CCAS dans ces locaux a permis de rapprocher l'administration de ces services et aussi du Multi-accueil, du Relais Parents Assistantes Maternelles, et de la MAPA, déjà situés à proximité immédiate. « *Cette installation confirmera la vocation tertiaire médico-sociale de la place Le Montagner, et donne plus de cohérence dans le fonctionnement des services* », assure M. Le Maire.

Parallèlement, le centre Brizeux ne répond plus aux demandes des associations. Vétuste, inadapté sur le plan architectural, relativement enclavé, il n'est pas accessible aux handicapés. Les locaux libérés par le CCAS à Kerprat vont dans le premier trimestre bénéficier aux associations, au prix d'une transformation assez légère des locaux visant à créer des salles de réunion, pour certaines non spécifiques, pour d'autres adaptées à l'activité de certaines associations disposant de matériels particuliers et de locaux de rangement. La surface mise à disposition des associations est ainsi supérieure à celle dont elles disposaient à Brizeux. Accessible à tous publics, elle bénéficie d'une vaste aire de stationnement à proximité. Le bâtiment principal du Centre Brizeux donnant sur la rue Capitaine Quillien sera conservé. Il abritera au rez-de-chaussée, la compagnie Coup de Torchon. La maison Ti Bihan avec ses trois petites salles continuera à accueillir des activités associatives.





FINANCES

Une bonne santé qui se confirme dans la durée

Parvenue à la municipalité le 7 octobre dernier, l'analyse financière de la commune de 2008 à 2012 a été réalisée par la trésorerie Lorient Collectivités. Cette analyse porte sur le budget principal de la commune. En voici quelques extraits.

Les charges réelles de fonctionnement (733 € par habitant) sont inférieures à la moyenne des villes de même taille.

Les frais de personnel représentent 45 % des charges de fonctionnement (56 % dans les communes de même catégorie).

Les charges financières diminuent de 56 % sur la période, et les charges d'intérêt de 28 %.

Les produits de fonctionnement connaissent une progression dynamique tout au long de la période. Avec une moyenne de 912 € par habitant, ils se situent en deçà des valeurs moyennes constatées.

Les ressources fiscales représentent désormais 65 % des produits de fonctionnement. Avec 521 € par habitant, elles sont sensiblement identiques à celles des communes similaires et proviennent pour 45 % de la taxe d'habitation et pour 55 % de la taxe foncière.

La dotation globale de fonctionnement servie par l'Etat ne contribue plus que pour 27 % aux ressources de la commune et diminue de 7 % sur la période.

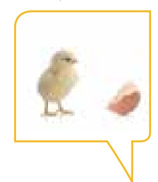
La capacité d'autofinancement qui est l'excédent de fonctionnement (produits diminués des charges) est utilisée pour financer les dépenses d'investissement. Elle enregistre une hausse de 38 % sur la période, en raison d'une progression des produits plus rapide que celles des charges, et est proche de 20 % des produits de fonctionnement.

L'investissement s'est établi en moyenne, sur les 5 dernières années, à 3 280 000 € par an, ce qui est sensiblement inférieur aux communes de même strate.

La fiscalité locale : le taux de la taxe d'habitation (15 %) est inférieur aux taux des communes de taille similaire ; le taux de la taxe foncière (25 %) reste inférieur à la moyenne départementale. Les produits des taxes ménages augmentent de 22 % sur la période 2009-2012 en raison de la progression des bases (nouvelles constructions et inflation), mais aussi de la variation des taux dans une moindre mesure.

L'endettement est de 10 330 091 € en 2012 (stable par rapport à 2008 : 10 571 594 €), soit 981 € par habitant, alors qu'il est de 1071 € par habitant dans les communes du département. Il se situe donc plutôt dans une fourchette haute. Toutefois la capacité de désendettement (nombre d'années de désendettement en fonction de l'autofinancement brut) passe entre 2008 et 2012 de 7,8 à 5,5 années, ce qui témoigne d'une amélioration notable.

La bonne santé des finances de la ville est également confirmée par la chambre régionale des comptes, à travers son rapport d'observations définitif (audit qui est parvenu à la ville le 12 novembre 2013). Il a fait l'objet d'un débat à l'occasion du Conseil municipal du 26 novembre dernier. ■



NAISSANCES

Septembre 2013
LE NOUVEL Sullivan, le 3 septembre
ANGIBAUD Enzo, le 5 septembre
CHEVALIER Santino, le 10 septembre
BAIRE HASCOAT Naël, le 12 septembre
GRAFF Louis, le 15 septembre
LE JEUNE Amélien, le 17 septembre

Octobre 2013
PRÉVOST Aleksy, le 2 octobre
FOLLOTEC Maïwenn, le 4 octobre
LELOUTRE Naïg, le 5 octobre
NICOLAS Camille, le 8 octobre
MALALEL Salomé, le 16 octobre
COLLET LANGLE Juliette, le 19 octobre
SERVANT Justine, le 23 octobre
FOULET Liam, le 29 octobre

Novembre 2013
BAUDRY Eloi, le 4 novembre
YANN Eliza, le 5 novembre
LESAGE Clémence, le 6 novembre
JOURDAIN Pablo, le 09 novembre
GAUDIN Maël, le 10 novembre
CAMARES Jules, le 15 novembre
MARCEL Corentin, le 16 novembre
LE FLOCH Laura, le 25 novembre
EVEN Johana, le 27 novembre
BARTOUX Manon, le 27 novembre
BARTOUX Alice, le 27 novembre
LABATTE Lizy, le 28 novembre
LABATTE Léa, le 28 novembre
CADIO Paul, le 29 novembre
LAURENT BARREK Shadé, le 30 novembre



MARIAGES

Septembre 2013
MONOT Benoit et MARTEIL Sabine, le 7 septembre
COLAS Thierry et LE BELLER Alexandra, le 7 septembre
BOUFFLERS Alexandre et GIFFARD Carole, le 14 septembre
TRIBOUILLARD Vincent et PEYNY Audrey, le 28 septembre

Octobre 2013
JANSSEN Eric et CHAPPET Margaux, le 19 octobre
LANDRAC Jean-Yvon et JONES Destinie, le 26 octobre



DÉCÈS

Septembre 2013
LE GAL née LE FERRAND Marie Joséphine, 73 ans, le 1er septembre
MONFORT Nicole, 66 ans, le 12 septembre
DURAND née LE CORRE Danielle, 60 ans, le 22 septembre
NOZAHIC Thérèse, 84 ans, le 26 septembre
OFFRÈTE Cyril, 42 ans, le 28 septembre

Octobre 2013
FLATRÈS Roger, 68 ans, le 7 octobre
AUBERTIN Paul, 75 ans, le 10 octobre
REGAIRAZ Marcel, 90 ans, le 11 octobre
LE GUILLOUX François, 84 ans, le 15 octobre
GUÉRANGER Lionel, 55 ans, le 15 octobre
MINIOU Sébastien, 41 ans, le 20 octobre
LE ROMANCER Joseph, 84 ans, le 23 octobre
DAUMONT Claude, 80 ans, le 23 octobre
DOINEAU Gaston, 85 ans, le 27 octobre

Novembre 2013
LE NÉZET Pierrette, 68 ans, le 11 novembre
RENOU née JEGO Claudine, 77 ans, le 18 novembre
AMICHAUD André, 82 ans, le 18 novembre
POISSON Bernard, 89 ans, le 24 novembre

Avis aux plaisanciers



Conformément à la réglementation en vigueur, les propriétaires d'annexes situées sur les mouillages de la Laïta doivent procéder à leur identification.

En effet, sur l'annexe doit figurer la mention « AXE » suivie du nom et de l'immatriculation du bateau auquel elle est rattachée.

A défaut d'identification possible, les annexes seront enlevées du port de plaisance à partir du 31 janvier 2014, puis conservées sur un lieu de stockage. Des frais de fourrière seront alors réclamés aux propriétaires avant leur restitution.

Numéros d'urgences

- **Pompiers :** 18
- **Samu :** 15 (ou 112 depuis un mobile)
- **Police :** 17
- **Gendarmerie :** 02 97 32 61 17
- **Médecin de garde :** 02 97 68 42 42
- **SOS Médecins :** 36 24
- **Pharmacie de garde :** 32 37
- **Centre anti-poison :** 02 99 59 22 22
- **Centre Hospitalier de Bretagne Sud :** 02 97 64 90 00 (24h/24)
- **Violence conjugale :** 39 19
- **Enfance maltraitée :** 119
- **Urgence sécurité gaz GrDF :** 0 800 47 33 33
- **EDF dépannage :** 0 810 333 356
- **Déchetterie :** 02 97 65 30 01



Focus

Changement de propriétaires au **bar-restaurant des 5 Chemins**

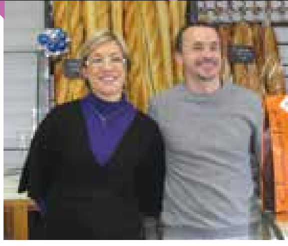


Sans renier leur positionnement de restaurant ouvrier, les nouveaux propriétaires souhaitent également s'ouvrir à une clientèle plus large. A la carte, se mêlent désormais un buffet d'entrées et de desserts, trois plats du jour et une spécialité «maison» chaque jeudi. Ce bar-tabac propose également un dépôt de pain.

Pâtissiers à Lorient pendant 18 ans, Karine et Eric Cotard ont repris la direction du bar-restaurant des 5 Chemins.

Bar-restaurant Les 5 Chemins
ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h
(et jusqu'à 22 h le vendredi)
et de 8 h à 14 h le dimanche.

La boulangerie Place Le Montagner **réouverte**



Alexandra et Steve Lucas ont ouvert leur 2e boulangerie à Guidel.

La famille Lucas, déjà propriétaire de la boulangerie place de Polignac, a posé son enseigne sur cet emplacement laissé vacant depuis un an et demi. La production et la cuisson sont réalisées sur le site du centre-ville. Le magasin propose, outre les pains bio et de tradition, de la pâtisserie, de la viennoiserie (notamment les macarons et le gotchial, une brioche spécialité de Sarzeau), des sandwiches, des croque-monsieur et quiches, ainsi que des boissons fraîches.

Boulangerie Lucas
2, place Le Montagner. Tél. : 02 97 84 93 72.
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30 et de 15h45 à 19h15, samedi et dimanche de 8h à 13h.

Rechargez vos **cartouches d'imprimantes** avec **Pixelia**

Ce nouveau service permet de recharger vos cartouches d'imprimantes jet d'encre et toners laser en faisant jusqu'à 60 % d'économies. Déposez vos cartouches vides et récupérez-les rechargées le lendemain ! Vous réaliserez aussi un geste éco-responsable.

Contact Pixelia : 02 30 96 63 49
contact@pixeliarecharge.fr
Point Relais de Guidel :
Galerie du Super U à Mag Presse
Du lundi au samedi de 8h45 à 19h30



Ce service proposé par Benoît et Valérie Calvar s'adresse autant aux particuliers qu'aux professionnels.

Pâtisseries et chocolats à savourer



Romain et Claire Lucas, propriétaires de la nouvelle pâtisserie-chocolaterie de Guidel.

Dans le métier depuis 11 ans, Romain Lucas a d'abord fait ses armes pendant 7 ans chez le pâtissier-chocolatier lorientais Yannick Labbé, puis a effectué un court passage Au Petit Prince à Etel. A 28 ans, il a décidé de voler de ses propres ailes aux côtés de son épouse Claire. Le magasin propose de la pâtisserie fine, des chocolats de grignotage et de dégustation, des macarons, des caramels. « *Tout est fait sur place avec des matières premières de qualité supérieure et d'origine française* », précise Romain qui a remporté le 1er prix du macaron au Salon du Chocolat de Vannes en 2010.

Pâtisserie-chocolaterie Claire et Romain - rue Joseph Léna
Ouvert tous les jours sauf mardi de 8h à 19h sans interruption.

Soins et détente avec **Turquoise et sable blanc**

Infirmière libérale pendant douze ans, Valérie Thibaut a fait le choix de changer d'orientation. Après avoir passé un CAP et un BTS en esthétique, cosmétique et parfumerie, elle propose dans son espace beauté situé à Kerprat ou en se déplaçant à domicile des soins visage, corps, épilations, ateliers maquillage en réunion.

Turquoise et sable blanc
20, rue Pierre-Louis Le Bouhart - Kerprat
06 81 41 38 91 ou thibautv@wanadoo.fr



Valérie Thibaut reçoit sur rendez- vous du lundi au samedi de 9h à 20h.

La renaissance du Bonhomme Richard

Guidelois depuis 10 ans, Christian Plouzeau a depuis toujours la passion du modélisme. L'an dernier, M. Le Maire lui demande de reproduire une maquette du bateau «Le Bonhomme Richard», navire de la jeune Marine des Etats-Unis qui s'est illustré lors de la guerre d'Indépendance. Lien fort entre l'Histoire de France et celle des Etats-Unis, ce navire possède à ce titre un intérêt considérable. Après neuf mois de travail, ce retraité de 65 ans a fièrement offert cette pièce unique à la ville de Guidel. Elle servira également à soutenir le projet de reconstruction à taille réelle proposé par M. Le Maire.



L'histoire débute dans la jeune ville de Lorient créée en 1666 à l'initiative de Colbert. Construit dans ses arsenaux d'avril à décembre 1765 pour le compte de la Compagnie des Indes, ce bateau initialement nommé «le Duc de Duras» est un vaisseau marchand de 900 tonneaux. Il effectue plusieurs voyages commerciaux en Chine d'où il rapporte épices, tissus, porcelaines... En 1778, en pleine guerre d'Indépendance des Etats-Unis, le capitaine américain John Paul Jones sollicite Louis XVI afin de lui procurer un navire dans le but de mener une campagne de course sur les côtes britanniques. Le roi fait don du «Duc de Duras» aux « insurgents » américains. Il devient ainsi le premier navire de la marine des jeunes Etats-Unis. En 1779, le bateau subit alors de nombreuses transformations pendant près de cinq mois au port de Lorient. «*Il est vraisemblable que des Guidelois participaient à ce chantier parmi les hommes réquisitionnés*», note Christian Plouzeau. Avant d'en confier le commandement à John Paul Jones, le bateau est rebaptisé «Le Bonhomme Richard», surnom de Benjamin Franklin, homme d'Etat américain qui prit une part active dans la conclusion du Traité d'Alliance franco-américaine contre les forces britanniques.

Un illustre combat

Il revient ensuite au capitaine John Paul Jones de recruter son équipage «*dans lequel ne doit figurer aucun marin français*». En réalité, sur les 347 marins embarqués, environ 150 sont des volontaires français (la plupart étant des volontaires «ramassés sur le pavé» à Nantes ou à Lorient) et seulement 75 américains ! En août 1779, armé de 40 canons, le Bonhomme Richard appareille de Lorient accompagné d'une escadre de 6 bâtiments. John Paul Jones contourne l'Angleterre par l'ouest, passe ensuite au large de l'Irlande puis de l'Ecosse. Sur sa route, il rencontre un convoi britannique venant de la Baltique escorté par le HMS Countess of Scarborough, un sloop de 20 canons, et le Serapis, un vaisseau de 50 canons. Le combat s'engage dans la soirée entre le Bonhomme Richard et le Serapis et tourne rapidement à l'avantage des Anglais dont les vaisseaux sont mieux armés. Le Bonhomme Richard brûle, la moitié de l'équipage est hors de combat, l'eau envahit la cale... Se rendant à l'évidence, deux officiers mariniers américains qui cherchent en vain leur capitaine sur le bateau et le croient alors mort, alertent l'équipage pour signaler la reddition. Entendant ces appels, le capitaine John Paul Jones sort de son poste de combat et interpelle ses hommes par cette réplique passée à la postérité : « *Je n'ai pas encore commencé à me battre !* » C'est alors que dans une ultime attaque, une grenade atteint l'entrepont du Serapis et provoque une explosion aussi inattendue que providentielle. Vers 22h30 et après quatre heures de combats acharnés, le capitaine du Serapis abaisse son pavillon en signe de capitulation.

John Paul Jones prend alors possession du vaisseau anglais pour y transférer son équipage et regarde, impuissant, son navire sombrer lentement...



Dessin de William Gilkerson illustrant le fameux combat entre le Bonhomme Richard et le Serapis en août 1779. En médaillon, le capitaine John Paul Jones.

De l'or dans les doigts

Cette histoire, Christian Plouzeau la connaît sur le bout des doigts. A l'aide de livres historiques et de plans réalisés par l'architecte Boudriot, il a reproduit le vaisseau jusque dans ses moindres détails, intérieur compris. Pour fabriquer cette maquette au 1/48e, il a consacré bénévolement plus de 3 000 heures de travail ! « *De mars à novembre 2013, j'ai tout fabriqué à partir de matériaux fournis par les Services Techniques de la ville.* »

La réalisation de cette maquette dont il a fait cadeau à la ville a exigé plus de 3 000 heures de travail bénévole. L'épouse de M. Plouzeau, Liliane, l'a aidé à confectionner les 33 voiles du bateau.

2200 mètres de cordage
50 mètres de fil de cuivre
454 poulies
6 m² de voilure
5 kg de colle de poisson

Une reconstruction à taille réelle ?
Est-il possible d'imaginer de reconstruire à Lorient Le Bonhomme Richard, à l'instar de L'Hermione à Rochefort ?
« Les conditions en tous cas s'y prêtent, s'enthousiasme M. Le Maire. *Sur le site historique de la Compagnie des Indes, se trouvent une forme de radoub (cale-sèche) aujourd'hui inutilisée et disponible, des bâtiments d'époque, les pavillons Gabriel... C'est au président de l'agglomération de décider de l'intérêt de ce grand projet touristique et historique. Pourquoi la réussite constatée à Rochefort ne serait-elle pas possible à Lorient ? »*

Patrimoine breton



Les soirées en hiver

Autrefois, disons jusque vers les années 1950, on faisait des veillées lorsque les jours raccourcissaient en hiver. La famille et les voisins se retrouvaient autour du foyer pour bavarder, chanter, danser, pour écouter des contes, certains effrayants comme ceux de l'Ankoù, d'autres merveilleux où il est question de lutins.

On y travaillait aussi. C'est pour cela qu'on appelle « filaj » ces soirées, car on y filait la laine. C'est le terme « filerie » qui est utilisé en pays gallo et « beilladeg » dans le Finistère.

Et on continue à faire la fête en soirée de nos jours, sans besoin de filer évidemment ! Mais on se retrouve pour un repas ou danser. Les boîtes de nuit et les salles de fest-noz sont bien plus grandes et bruyantes que les chaumières, mais le plaisir de chanter ou danser est le même.

Noziadoù er gouiañv

Graed e veze filajoù en amzer a-gent, lakamp betag ar blezioù 1950, pa veze berroc'h an devezhioù er gouiañv. En-dro d'an oaled en em gave ar familh hag an amazeion da lâred kaer, kanal, dañsal, da selaou doc'h kontennoù, lod spontuz evel re an Ankoù, lod arall moliac'huz hag a zo kaoz a-barzh a gorriganed pe nozeganed.

Laboured e veze iwez. An dra-se zo kaoz e vez graed filajoù ag an noziadoù-se, kar nezed e veze ar gwlan d'ober neud. Ar ger « filerie « a vez lâred er Vro Gallo, ha pa vez graed ged « beilhadeg » ba' Penn-ar-Bed.

Derc'hel a ramp d'ober bourrabl en noziadoù en amzer a-vremañ, heb kavoud afer a nezañ anad a-walc'h ! En em gavoud a ra an dud da goaniañ, da zañsal. Brasoc'h ha trouzusoc'h eo an toulloù-noz pe ar festoù-noz ewid ar pennoù-tier, mez ataw e kan hag e tañs an dud ged plijadur.

Remerciements à Serge Le Bozec de l'association Ar-un-Dro e Gwidel

Vie locale

Des voix renversantes



Dimanche 23 février à 17h
Eglise de Guidel
12 €
Gratuit jusqu'à 12 ans.

Dans le cadre des Deizioù 2014, l'association Ar un Dro e Gwidel invite en concert Annie Ebrel, Nolùen Le Buhé et Marthe Vassalo, trois des plus belles voix de Bretagne. Avec sensibilité, émotion et plaisir de chanter ensemble, elles mêlent leurs timbres pour proposer à tous les amateurs de musique, en polyphonie et autour d'harmonies subtiles, un éclairage nouveau sur les chants a cappella en breton. ■

Printemps des écrivains

La prochaine édition du salon du livre aura pour thème « le temps », un sujet large et très présent dans la littérature. Comme tous les ans, Patrice Perron et Ar Un Dro seront partenaires ; les deux librairies *Coop Breizh* et *Jojo lit et Lili joue* accompagneront l'équipe de la médiathèque dans l'organisation de cet événement. Christelle Capo Chichi animera le café littéraire, l'association Graines de jeux proposera un atelier pour les enfants et la médiathèque un espace lecture. En amont la Compagnie du 7e tiroir exposera à la médiathèque des marionnettes du monde et animera des ateliers sur le temps avec leur marionnette Célestin l'horloger. ■

Dimanche 2 mars
De 10h à 12h et de 14h à 18h à L'ESTRAN - Entrée gratuite

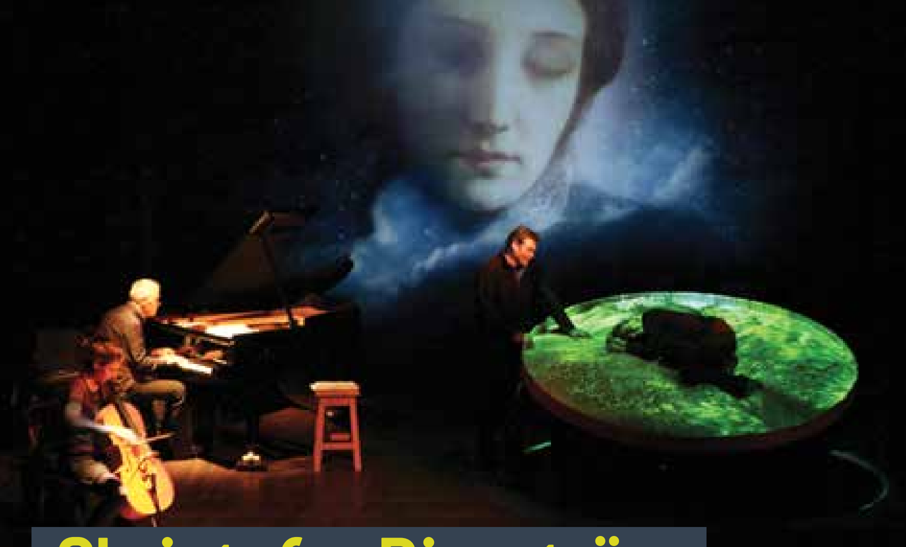
Littorale 56



La première édition avait rencontré un vif succès : 1 800 participants et 7 500 € de bénéfices reversés à des associations locales luttant contre le cancer. Aussi, l'association « En famille contre le cancer » réédite sa matinée sportive «Littorale 56» en avril prochain. Cette année, le départ et l'arrivée se feront à Guidel-Plages. Les activités couvriront la terre (jogging, marche, rollers, vélos...), l'air (cerf-volant, kite-surf) et la mer (surf, kayak, paddle, longe côte...) avec des parcours en boucle de 4, 6 ou 10 km jusqu'à Fort-Bloqué. ■



Dimanche 13 avril
RDV à 9h30
Inscriptions sur le site
http://lalittorale56.blogspot.fr
Contacts : Annie Becker
06 82 30 07 58
ou Catherine Bodic en mairie
agenda21local@mairie-guidel.fr



Christofer Bjurström artiste associé

Cette saison encore, la troisième et dernière en sa compagnie en tant qu'artiste associé, Christofer Bjurström crée de nouveaux spectacles à L'ESTRAN. Il sera également présent dans de nombreux projets sur l'ensemble du territoire : sur scène, en répétitions, dans des établissements scolaires...

Christofer Bjurström, pianiste et compositeur suédois, a débuté par des études de piano classique et de musique de chambre avant de bifurquer vers de nouvelles esthétiques telles que les musiques traditionnelles scandinaves et africaines, contemporaines et actuelles, entre électronique et musique vivante improvisée. Il compose également pour le théâtre, le cinéma et la chanson. Il s'est particulièrement intéressé au cinéma muet en composant des musiques de ciné-concert. Les spectateurs de L'ESTRAN en sont maintenant coutumiers.

Il nous présentera son nouveau spectacle « J'ai tant aimé ce monde » à la fin du mois de février : une pièce de théâtre musical co-créée avec le comédien et metteur en scène Pascal Guin et Yann Nguema, fondateur du groupe Ez3kiel et artiste « numérique » utilisant les dernières innovations du son, de la vidéo et de l'informatique pour créer un décor virtuel. Agnès Vestermann (violoncelle) et Diane Kulenkamp (comédienne) complètent la distribution.

Voici quatre-vingt dix ans, Charles-Ferdinand Ramuz écrit une description poétique de la fin du monde dans une petite ville suisse : suite à un accident cosmique, la Terre se rapproche inexorablement du Soleil, causant un réchauffement climatique accéléré ! L'auteur suisse raconte la prise de conscience très lente de ce qui est quasi inconcevable : les dérèglements et les transformations à vue d'homme de la belle nature, du lac Léman qui s'assèche, se craquelle ; et puis la société sage, policée, ordonnée, d'une des premières démocraties d'Europe qui se fracture puis se désagrège...
L'ensemble de l'équipe sera en résidence de répétitions à Guidel à partir du 17 février. ■

Billetterie à l'accueil de L'ESTRAN
du mardi au vendredi de 14h à 18h
et le mercredi jusqu'à 20h
ou sur **www.lestran.net**
(sans frais supplémentaires).

Brochure disponible à la mairie et à L'ESTRAN.

BIENTÔT À L'ESTRAN !

Le petit fugitif

Avec humour et poésie, la journée d'un jeune fugueur au parc d'attraction de Coney Island.
Un ciné-concert de Pierre Fablet à voir en famille (dès 6 ans).
Rencontre avec le musicien dans le Studio le samedi à 16h.

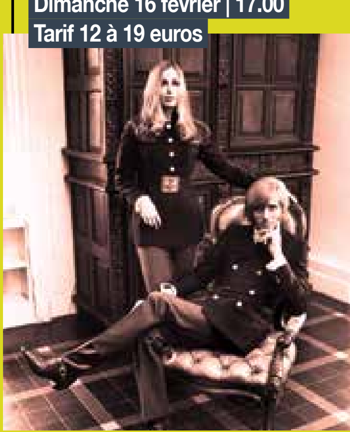
Dimanche 9 février | 17.00
Tarif 6 à 10 euros



Nino Nioui

Le Maxiphone de Fred Pouget et Guillaume Schmidt replonge dans les chansons de Nino Ferrer, qui aimait le jazz et s'en inspirait.

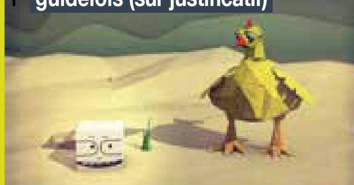
Dimanche 16 février | 17.00
Tarif 12 à 19 euros



Rick le Cube et les mystères du temps

Un spectacle multimédia dès 4 ans sur les aventures de Rick Le Cube. En partenariat avec le Service Jeunesse de Guidel et MAPL.

Mercredi 19 mars | 14.30 et 17.00
Places gratuites pour les guidelois (sur justificatif)



Les élus PS et divers gauche : Robert HENAULT, Michelle DAVID, Maurice LE TEUFF et Laure DETREZ.

Social et Solidarités : doit mieux faire !

Vous l'avez certainement remarqué : en cette fin de mandat, le Maire s'emploie à afficher un bilan présentable à la population, pour masquer son manque d'action dans des thématiques qui le préoccupent peu. Après un Terre et Mer dédié à la politique scolaire, c'est de la politique sociale dont il est question dans ce numéro.

Dans ce domaine, la commune met en œuvre l'action sociale facultative par les centres communaux d'action sociale (CCAS). Le Maire ne manquera pas de mettre en avant l'augmentation de la subvention allouée au CCAS durant cette mandature. Nous ne sommes pas dupes de l'effet d'aubaine lié à une modification du périmètre couvert par cette subvention.

La politique sociale d'une commune se mesure avant tout à la mise en œuvre de l'aide sociale facultative qui permet de répondre aux nouvelles formes de précarité et d'exclusion. C'est la traduction, sur un territoire, de l'action sociale voulue par les élus. A Guidel, l'équipe actuelle y consacre à peine 1,5% du budget annuel du CCAS, moins de 20 000 €. Ce montant est dérisoire pour une des dix premières communes du Morbihan, alors que sur la période 2007-2012, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 41% et celui des bénéficiaires du RSA de 72%. A Guidel plus qu'ailleurs, il vaut mieux ne pas rencontrer d'accidents de vie, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Un volet important des politiques communales concerne l'action sociale en faveur des personnes âgées, des familles, des jeunes et des publics spécifiques. A Guidel, malgré le formidable travail réalisé sur le terrain par les personnels, beaucoup reste à faire faute de réelle volonté et d'impulsion politique. L'équipe actuelle gère « à la petite semaine », sans vision d'ensemble, ni projections des besoins, sans efficacité économique.

Mettre en œuvre une politique sociale, c'est également permettre à chacun de pouvoir habiter sur notre commune. Pour toute une partie de la population, il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de se loger à Guidel. L'équipe sortante ne respecte pas les obligations réglementaires en matière de construction de logements à coûts abordables. Les jeunes, les personnes âgées souhaitant des logements plus adaptés à leurs situations ou à leurs ressources, les jeunes couples, les familles à revenus modestes en sont les premiers exclus.

La solidarité, c'est enfin développer les liens intergénérationnels, l'engagement associatif et toutes les actions qui font le « mieux vivre ensemble ». De nombreuses actions peuvent être menées au bénéfice des guidélois. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous devons faire preuve d'innovations. Nous y reviendrons prochainement.

Plus d'informations sur :
http://guidel.parti-socialiste.fr

Pour Guidel-Ouvert, Alain RICHARD - http://guidel-ouvert.net

« Nous danserons autrement »*

Avec ce titre quelque peu énigmatique, Guidel-Ouvert souhaite, pour ce dernier bulletin du mandat, vous inviter à lire ou relire le beau texte *« *Nous y sommes* » de Fred Vargas (http://guidel-ouvert.net/)

Guidel est une commune prospère où il fait bon vivre et où se réalise en partie la promesse de la fin du siècle dernier du toujours plus pour chacun. Et nous en avons bien profité : « *franchement, on peut dire qu'on s'est bien amusés* »* comme le dit si bien Fred Vargas.

Mais notre « qualité de vie » n'est pas sans nuage : l'endettement croissant et le low-cost généralisé, les pertes massives d'emplois et la dégradation du travail, la progression des inégalités, l'épuisement inéluctable des ressources naturelles et la mise en danger certaine de la planète sont les conséquences d'une course éperdue à la productivité et à la rentabilité. Un désastre collectif, qui fait d'abord le malheur des plus modestes.

On pourrait dire « *après moi, le déluge* » ; nous nous y refusons. Sans nous complaire dans le déclin, ni idéaliser le passé, nous tentons de dire franchement les choses : nous ne subissons pas une crise qui finira par s'apaiser ; nous vivons un bouleversement du monde comme d'autres siècles en ont connu et surmonté. Cette transformation inquiète et profite à ceux qui jouent sur les peurs.

Pour redonner espoir, il faut préparer l'avenir. Cela commence par admettre la fin d'un monde, pour ensuite s'interroger sur ce que nous souhaitons vraiment et se donner la liberté d'inventer et d'exiger le futur que nous voulons. Notre mode de développement est à bout de souffle. Pourtant, vivre tous mieux demain est possible, mais autrement.

« *Il y a du boulot, plus que l'humanité n'en eut jamais. S'efforcer. Réfléchir, ... Être solidaire. Avec le voisin, avec l'Europe, avec le monde. Colossal programme ...* »*

Nous devons avoir confiance dans notre capacité à innover et coopérer, dans la jeunesse, dans notre capacité à faire vivre de nouvelles solidarités. De nouveaux emplois émergent, de nouvelles filières se dessinent dans lesquelles nous devons investir toutes nos forces. Oui, nous sommes capables d'inventer un nouveau modèle de développement qui concilie ambition économique, justice sociale et préservation de l'environnement. C'est possible. Et il y a urgence. Sur la planète, en Bretagne, à Guidel.

Tel est le message que Guidel-Ouvert a porté durant ce mandat, au sein des instances municipales. Parfois difficilement et toujours avec conviction. Tel est le fondement de notre engagement écologiste sur Guidel depuis plus de dix ans.

Nous ne serons pas présents aux élections municipales de 2014 faute d'avoir été entendus et rejoints sur ces idées par d'autres. Nous continuerons à les porter sous d'autres formes.

Pour le groupe Guidel Qualité et Démocratie : Michèle GUILLERME, Pierrick LE DRO, André LE BORGNE.

Recentrer les activités du CCAS sur sa mission première.

Au fil des années, les missions dévolues au CCAS, concentrées à l'origine sur l'aide aux démunis, se sont élargies à la gestion des centres aérés, de la crèche, du relais d'assistantes maternelles et au périscolaire. Parallèlement, la population augmentant régulièrement, la précarité, alors même qu'elle ne cesse d'augmenter, devient, paradoxalement, moins visible et plus difficile à détecter. Il nous paraîtrait judicieux, dans un tel contexte, d'engager une réflexion sur les missions du CCAS avec pour objectif de recentrer son activité sur sa mission historique de l'aide aux démunis.

Le rattachement de la gestion de la crèche et du relais d'assistantes maternelles, activités relevant incontestablement de l'action sociale, nous paraît justifié. La proximité géographique de ces entités avec le CCAS en renforce encore la pertinence.

En revanche, les centres aérés et les activités périscolaires ne nous semblent pas fondamentalement devoir relever du CCAS. Nous proposons donc de soustraire ces missions proches du scolaire du périmètre du CCAS et de les transférer aux affaires scolaires. Une telle mesure permettrait au CCAS de mieux se concentrer sur sa mission première et et apporter ainsi une aide encore plus efficace à ceux qui en ont besoin.

Toujours dans l'objectif d'améliorer l'aide aux démunis, nous proposons la création d'un lieu de rencontre dédié aux personnes dans la précarité où leur seraient prodigués, dans un esprit de convivialité, conseils et formation pour mieux affronter les difficultés de leur existence.

Nous arrivons au terme du mandat qui nous a été confié. C'est donc la dernière fois que nous nous adressons à vous par l'intermédiaire du bulletin municipal. Durant ces 6 années, nous avons essayé d'être à l'écoute de nos concitoyens; nous avons donné notre point de vue sur divers projets de la municipalité et fait des propositions concrètes. Nous pensons avoir toujours agi dans un esprit constructif et espérons avoir ainsi œuvré pour l'intérêt collectif.

Bonne année 2014 à tous.

Pour le groupe de la Majorité « Ensemble à nouveau pour Guidel »

À l'heure où le mandat s'achève... Hommage aux élus !

Ce bulletin municipal est le dernier du mandat, et cette tribune clôt six années d'informations et d'expressions.
Le prochain bulletin, dont la parution sera postérieure aux élections municipales, vous présentera les nouveaux élus, et le nouveau conseil…
Rappelons que le conseil élu en 2008 était au départ composé de trois listes : « Ensemble à nouveau pour Guidel » disposait de 25 sièges, « Innovons Guidel Solidaire et Durable » en comptait 5, « Guidel Qualité et Démocratie » 3.
Puis au bout de quelques mois, la fraction écologiste d'IGDS s'est affranchie de sa dépendance au Parti Socialiste. Deux groupes en sont issus, « Elus PS et divers gauche » et « Guidel Ouvert ».
Ainsi le conseil était constitué de quatre groupes politiques.

Quel bilan tirer du fonctionnement municipal pendant ce mandat ?
D'abord, faire le constat que si quelques élus ont assez rapidement décroché, la plupart, au contraire, ont voulu respecter le contrat qui leur avait été confié par les électeurs : présence assidue aux réunions, aux commissions, aux conseils municipaux, aux événements qui marquent la vie communale.
Les oppositions, c'est leur rôle, ont affirmé leurs différences, et ont parfois évolué dans leurs prises de position en cours de mandat. Les élus de Guidel Qualité et Démocratie, en particulier, se sont rapprochés de la liste majoritaire. Des conséquences, bien sûr, en seront tirées pour les prochaines échéances municipales, en vue de composer une liste de réunion.

La vie d'une collectivité n'est pas toujours un long fleuve tranquille !
Il a pu arriver que les mots dépassent la pensée, dans le feu des interventions faites lors des conseils municipaux !
Il a été fréquent que des prises de parole soient marquées par des positions assez dogmatiques, peu adaptées au contexte de la gestion d'une collectivité locale.
Mais globalement, chacun a joué son rôle avec conviction dans ce théâtre qu'est le Conseil municipal, tout en conservant l'indispensable respect de ses interlocuteurs.
En somme le fonctionnement du conseil municipal a été démocratique !

Ce Conseil municipal va se dissoudre, certains conseillers vont se retirer (pour des raisons de déménagement, familiales, ou plus personnelles), d'autres ne peuvent plus se représenter, mais d'autres sont à nouveau candidats.

Je souhaite à tous rendre hommage pour leur dévouement et leur investissement.
Ils ont apporté leur enthousiasme, leurs convictions, et ils se sont mis au service du bien commun.
Qu'ils en soient remerciés !

Rendez-vous à Guidel

JANVIER

Jusqu'au 31 janv.
Exposition En regard
Gravures d'E. Pouriel
L'ESTRAN

Mar 14
Conférence musicale
Histoires de jazz
Le jazz moderne
19h // L'ESTRAN

Mer 15
Conférence Histoires d'art
Francisco de Goya
20h // L'ESTRAN

Sam 18
Stage initiation crêpes
proposé par Ar Un Dro
14h // VILLENEUVE-ELLÉ

Sam 18
Contes en liberté
en partenariat avec Racont'Art et avec Michèle Bouhet et Jean-Louis Compagnon. Dès 8 ans.
15h // MÉDIATHÈQUE

Sam 18
Théâtre «L'amour foot»
par la Cie Nelly Daviaud
20h30 // L'ESTRAN

Jeu 23
Théâtre «Avant la tempête»
par la Cie Dérézo
20h30 // L'ESTRAN

Sam 25
Loto organisé
par Div Yezh Gwidel
20h // SALLE DE KERPRAT

Dim 26
Concert de Gospel
organisé par l'association
La Dé-marche de Loane
15h30 // ÉGLISE DE GUIDEL

Mar 28
L'heure du conte
dès 3 ans
17h // MÉDIATHÈQUE

Mar 28
Conseil Municipal
20h30 // MAIRIE

Mer 29
Intermède musical
« La musique baroque » en partenariat avec la Fondation Polignac-Kerjean
17h // MÉDIATHÈQUE

Ven 31
Spectacle d'humour «Chatain fait ce qu'il lui plaît» avec l'imitateur Philippe Chatain et proposé par l'Amicale des Employés communaux
20h30 // L'ESTRAN

Du 31 janv. au 19 fév.
Exposition « La musique classique bretonne »
dans le cadre des Deiziou
MÉDIATHÈQUE

FÉVRIER

Dim 2
Concert Yilian Canizares
17h // L'ESTRAN

Du 4 fév. au 2 mars
Exposition En regard
Oeuvres de Yann Nguema
L'ESTRAN

Mer 5
Atelier Généalogie
9h30 // POINT MULTIMÉDIA

Mer 5
Conférence Histoires d'art
Caspar David Friedrich
18h // L'ESTRAN

Ven 7
Loto
organisé par la Guideloise Basket
20h // SALLE DE KERPRAT

Sam 8
Salon de musiques
avec Pierre Fablet - Gratuit
16h // L'ESTRAN

Dim 9
Repas de crêpes
organisé par le collectif des chapelles de Guidel
12h15 // SALLE DE KERPRAT

Dim 9
Ciné-concert
« Le petit fugitif »
mis en musique par Pierre Fablet
17h // L'ESTRAN

Mer 12
Conférence Histoires d'art
Caspar David Friedrich
20h // L'ESTRAN

Ven 14
Concert 3Bs Brass Band Lorient Bretagne sud
proposé par la Fondation Polignac-Kerjean
20h30 // L'ESTRAN

Sam 15
Forum des métiers
organisé par le PIJ
9h-12h // SALLE DE KERPRAT

Sam 15
Stage perfectionnement crêpes
proposé par Ar Un Dro
14h // VILLENEUVE-ELLÉ

Dim 16
Concert Nino Nioui
Hommage à Nino Ferrer
17h // L'ESTRAN

Ven 21
Loto
organisé par l'Amicale des employés communaux
20h // SALLE DE KERPRAT

Sam 22
Stage Kig a fars
proposé par Ar Un Dro
14h // VILLENEUVE-ELLÉ

Dim 23
Troc et puces
organisé par Laïta Handball
9h-18h // SALLE DE KERPRAT

Dim 23
Concert «Voix de Bretagne» avec A. Ebrel, N.Le Buhé et M. Vassalo proposé par Ar Un Dro dans le cadre des Deiziou
17h // ÉGLISE DE GUIDEL

Mar 25
L'heure du conte dès 3 ans
17h // MÉDIATHÈQUE

Mar 25
Conseil Municipal
20h30 // MAIRIE

Mar 25
Veillée de restitution
« La vie de Roger Postolic»
avec Lucien Gourong.
Gratuit. Sur inscription.
18h // MÉDIATHÈQUE

Jeu 27
Théâtre « J'ai tant aimé ce monde »
avec le comédien Pascal Guin, le musicien Christofer Bjurström et l'artiste Yann Nguema
20h30 // L'ESTRAN

Ven 28
Loto
organisé par la Groupe Athlétique Guidelois
20h // SALLE DE KERPRAT

Du 26 fév. au 8 mars
Exposition « Marionnettes du monde » avec la Compagnie du 7e tiroir
MÉDIATHÈQUE

MARS

Dim 2
Le printemps des écrivains
Salon du livre organisé par la ville de Guidel. Entrée gratuite.
De 10h à 12h30 et de 14h à 18h
L'ESTRAN

Lun 3 et jeu 13
Atelier Jobs d'été
14h // PIJ

Du 4 au 29 mars
Exposition En regard
Gravures de J.-Y. Boislève
L'ESTRAN

Mer 5
Atelier Généalogie
9h30 // POINT MULTIMÉDIA

Mer 5
Conférence Histoires d'art
Gustav Klimt
18h // L'ESTRAN

Dim 9
Troc et puces
organisé par la guideloise Football
9h-18h // SALLE DE KERPRAT

Mar 11
Don du sang
15h-19h // SALLE DE KERPRAT

Mer 12
Conférence Histoires d'art
Gustav Klimt
20h // L'ESTRAN

Ven 14
Concert Barbara piano solo
Hommage à la chanteuse Barbara par Issam Krimi
20h30 // L'ESTRAN

Mer 19
Cérémonie commémorative
ESPLANADE DES COMBATTANTS

Mer 19
Spectacle jeunesse « Rick le cube et les mystères du temps »
de SATI. Dès 4 ans. Places gratuites pour les guidelois (sur justificatif)
14h30 et 17h // L'ESTRAN

Ven 21
Concert «Contemplations»
Poèmes chantés de Victor Hugo
20h30 // L'ESTRAN

Dim 23
Elections municipales
1er tour
8h-18h // SALLE DE KERPRAT ET L'ESTRAN

Mar 25
L'heure du conte dès 3 ans
17h // MÉDIATHÈQUE

Du 25 mars au 12 avril
Exposition « Le soleil » réalisée par l'association Sterenn
MÉDIATHÈQUE

Dim 23
Elections municipales
2e tour
8h-18h // SALLE DE KERPRAT ET L'ESTRAN

Sam 29
Stage initiation crêpes
proposé par Ar Un Dro
14h // VILLENEUVE-ELLÉ

Sam 29
Concert Youn Sun Nah
(complet)
20h30 // L'ESTRAN

Mairie de Guidel
11, Place de Polignac 56520 Guidel - Mail : maire@mairie-guidel.fr
Tél. 02 97 02 96 96 - Fax. 02 97 65 09 36
Accueil : lundi au jeudi : 8h30-12h/ 13h30-17h30 -
Vendredi : 8h30-12h/13h30-17h et samedi : 9h30-12h (Etat civil uniquement)
www.guidel.com